



Chers amis et collègues,

En ce mois de septembre 2014, je tenais personnellement à m'adresser aux fonctionnaires internationaux. Vous êtes très nombreux à nous contacter. Vous résidez en France ou vous êtes expatriés. L'AFIF répond à tous comme je l'ai toujours souhaité parce que si vous nous avez contactés, c'est qu'il vous manquait indéniablement des réponses. J'aurais envie de poser quelques questions au hasard en guise d'introduction au message que je veux porter ce jour:

Est-ce normal que vous souhaitiez savoir si vous ou vos ayant droits continuerez de bénéficier de votre assurance maladie et dans quelles conditions ? Je réponds oui

Est-ce normal que vous souhaitiez savoir pourquoi le centre des impôts de Bellegarde ne dit pas la même chose que celui d'Annecy ? Je réponds oui

Est-ce normal que vous soyez amenés à faire ces démarches pour comprendre ? Je réponds NON.

Une des lignes de l'AFIF étant basée sur la proximité, sur le travail de terrain, j'ai pu constater à quel point vous avez eu pour beaucoup le sentiment que les nouvelles directives et lois concernant les deux dossiers évoqués précédemment vous ont été assénées. Le Bureau et moi-même avons agi sans tarder et de manière constructive pour communiquer aux instances concernées les zones lacunaires. La Mission Permanente de la France à Genève et la Délégation des Fonctionnaires Internationaux nous apportent leur soutien chaque fois que nécessaire pour relayer vos questions. Nombre d'entre vous ont compris en nous rejoignant qu'ils sont force de proposition à nos côtés. L'équité par rapport à nos adhérents aurait été que l'on refuse de répondre à ceux qui n'ont pas adhéré à notre association. Ce n'est pas ma perception ni celle du Bureau de l'AFIF, de l'intérêt général.

Cependant et dans le respect des normes, je dis à toutes ces personnes, à vous tous qui êtes nos amis: n'ayez pas d'hésitation; l'action lorsqu'elle a du sens, et vous avez jugé l'AFIF apte à la mener en la contactant, portez la de manière effective avec nous. Sachons profiter de la chance qui nous est offerte à chaque instant d'avoir la liberté de saisir une seconde, une minute, plus que cela bien sûr, de pouvoir dire: je suis là, ils sont là, nous sommes un tout. Et qu'est donc ce tout ? c'est la solidarité qui permet d'actionner un levier.

Je rendrai pour conclure un hommage appuyé à tous les fonctionnaires internationaux et collègues qui nous soutiennent et nous entourent, sans distinction aucune et dans l'esprit du respect des valeurs humaines que porte la France au sein de notre environnement international.

Chers amis, « je ne suis pas certaine d'avoir raison, mais je suis convaincue que nous pensons tous la même chose ».

Bien à vous,

Martine Thévenot

Présidente